

Lyon, le 30 mars 2012

ASSEMBLEE REGIONALE DE MARS : COMME A SON HABITUDE, LE FRONT DE GAUCHE NE LACHE RIEN

Développement numérique

Si le groupe des élus Front de Gauche s'est exprimé pour le développement du réseau très haut débit à l'ensemble des territoires Rhônalpins, ce vote était conditionné à l'adoption de deux amendements. Le premier portait sur l'intégration de plus de citoyenneté au sein du comité régional pour le numérique. Le second demandait le retrait de la SCORAN (Stratégie de Cohérence Régionale pour l'Aménagement Numérique) qui ne permettait pas une juste répartition des responsabilités entre opérateurs privés et collectivités. En effet, la SCORAN exigeait des collectivités qu'elles endossent la charge de couvrir les zones blanches, en réservant les zones rentables aux seuls opérateurs privés (voir texte de l'amendement n°5).

Nous avons donc obtenu qu'il soit reporté afin d'être révisé et que le comité régional pour le numérique soit ouvert à des citoyens tirés au sort, des associations d'usagers, aussi bien dans les territoires qu'au niveau régional.

SRCAE (SCHEMA REGIONAL CLIMAT AIR ENERGIE)

Nous avons voté contre le SRCAE car nous avons considéré qu'il ne répondait pas aux exigences que nous devons nous fixer face à l'urgence climatique (réduction pas 4 des émissions de CO2 pas atteintes). « *Accepter de le valider serait acter un résultat insuffisant, s'en contenter, faire entendre l'idée que les engagements internationaux de la France ne nous engagent pas et surtout ne sont pas nécessaires face à l'enjeu, la pédagogie du renoncement.* » a déclaré Gilles Ravache, co-président du groupe.

Les différents avis recueillis durant les échanges ont d'ailleurs encore révélé les lacunes du projet : Facteur 4, recyclage des déchets du renouvelable, agrocarburants, etc... La délibération a été rejetée après de longs débats.

Nous souhaitons poursuivre le travail avec la participation de nouveaux acteurs régionaux au sein du comité technique, en intégrant la nécessité de changements réglementaires et fiscaux dépendant de l'Etat et du gouvernement.

Refus de la criminalisation des activités syndicales et associatives

Le groupe Front de Gauche a fait adopter un vœu pour « demander à l'Etat de garantir que les citoyens puissent mener les luttes qu'ils jugent légitimes pour l'intérêt général et de cesser l'accroissement des poursuites et le durcissement des condamnations à l'encontre de citoyens engagés agissant pacifiquement dans le cadre de la défense des droits ». Ce vœu adopté à l'unanimité de la gauche (sauf vote contre de l'UDC, abstention du FN), est parti du constat que de trop nombreux militants sont désormais inquiétés dans le cadre de leur activité syndicale et/ou associative : militants CGT à Roanne, militants de Greenpeace à Privas, paysans de la Confédération paysanne dans la Drôme, les exemples ne manquent pas. (Voir texte du vœu)

Il a été adopté au moment même où Corinne Morel-Darleux devait elle-même faire face à des attaques judiciaires à cause d'un soutien apporté à un militant sur son blog.